

PAR COURRIEL

Québec, le 30 août 2024

N/Réf. : 2024-13041

OBJET: Votre demande en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1)

Monsieur,

Nous faisons suite à votre demande d'accès reçue le 9 août, visant à obtenir « *une copie du plan de transformation numérique 2024 du Ministère de la Sécurité Publique* ».

Nous vous transmettons le document repéré par le ministère de la Sécurité publique qui répond à votre demande et qui vous est accessible. Vous remarquerez, sur certaines pages, que nous avons élagué des renseignements techniques confidentiels, des renseignements dont la divulgation aurait pour effet de réduire l'efficacité d'un plan d'action destiné à la protection d'un bien ou d'une personne, ainsi que des avis ou recommandations en application des articles 22, 29 et 37 de la Loi sur l'accès.

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents, nous vous informons que vous avez trente (30) jours à compter de ce jour pour exercer un recours en révision de cette décision. Vous trouverez, ci-joint, un avis vous informant de ce recours.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

La responsable de l'accès aux documents,

Original signé

Doriane Bolduc

p. j. Articles de la loi et avis de recours en révision

Chapitre A-2.1

Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels

CHAPITRE II

ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS

SECTION II

RESTRICTIONS AU DROIT D'ACCÈS

§ 3. — *Renseignements ayant des incidences sur l'économie*

22. Un organisme public peut refuser de communiquer un secret industriel qui lui appartient.

Il peut également refuser de communiquer un autre renseignement industriel ou un renseignement financier, commercial, scientifique ou technique lui appartenant et dont la divulgation risquerait vraisemblablement d'entraver une négociation en vue de la conclusion d'un contrat, de causer une perte à l'organisme ou de procurer un avantage appréciable à une autre personne.

Un organisme public constitué à des fins industrielles, commerciales ou de gestion financière peut aussi refuser de communiquer un tel renseignement lorsque sa divulgation risquerait vraisemblablement de nuire de façon substantielle à sa compétitivité ou de révéler un projet d'emprunt, de placement, de gestion de dette ou de gestion de fonds ou une stratégie d'emprunt, de placement, de gestion de dette ou de gestion de fonds.

1982, c. 30, a. 22; 2006, c. 22, a. 11.

§ 4. — *Renseignements ayant des incidences sur l'administration de la justice et la sécurité publique*

29. Un organisme public doit refuser de confirmer l'existence ou de donner communication d'un renseignement portant sur une méthode ou une arme susceptible d'être utilisée pour commettre un crime ou une infraction à une loi.

Il doit aussi refuser de confirmer l'existence ou de donner communication d'un renseignement dont la divulgation aurait pour effet de réduire l'efficacité d'un programme, d'un plan d'action ou d'un dispositif de sécurité destiné à la protection d'un bien ou d'une personne.

1982, c. 30, a. 29; 2006, c. 22, a. 16.

§ 5. — *Renseignements ayant des incidences sur les décisions administratives ou politiques*

37. Un organisme public peut refuser de communiquer un avis ou une recommandation faits depuis moins de dix ans, par un de ses membres, un membre de son personnel, un membre d'un autre organisme public ou un membre du personnel de cet autre organisme, dans l'exercice de leurs fonctions.

Il peut également refuser de communiquer un avis ou une recommandation qui lui ont été faits, à sa demande, depuis moins de dix ans, par un consultant ou par un conseiller sur une matière de sa compétence.

1982, c. 30, a. 37.

AVIS DE RECOURS EN RÉVISION

Avis de recours à la suite d'une décision rendue par le ministère de la Sécurité publique en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

Révision par la Commission d'accès à l'information

a) Pouvoir : l'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels peut demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

Québec

Bureau 2.36
525, boul. René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5S9
Téléphone : 418 528-7741
Télécopieur : 418 529-3102

Montréal

Bureau 900
2045, rue Stanley
Montréal (Québec) H3A 2V4
Téléphone : 418 528-7741
Télécopieur : 418 529-3102

b) Motifs : les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) Délais : les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La Loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).

PLAN DE TRANSFORMATION NUMÉRIQUE 2023-2027

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

PUBLIC –

DATE DE DÉPÔT : 15 JUIN 2024

Table des matières

Message du sous-ministre ou du PDG	2
Vision de la transformation numérique	3
Principes directeurs.....	3
Intrants nécessaires à la vision organisationnelle	4
Vision organisationnelle de la transformation numérique.....	4
Arrimage au plan stratégique	4
Ambitions de l'organisation.....	5
Ambitions d'affaires.....	5
Bénéfices.....	7
Feuille de route de la transformation numérique	7
Schéma de la feuille de route.....	7
Évolution des compétences et de la culture organisationnelles	10
Contributions aux initiatives de simplification des services directs aux citoyens et aux entreprises	11
Gouvernance et gestion de données numériques gouvernementales	13
Processus ou chaînes de valeur qui pourraient tirer profit de l'intelligence artificielle et de l'automatisation	14
Mécanismes de concrétisation de la transformation numérique	15
Plan organisationnel de main-d'œuvre et de formation.....	15
Plan de changement organisationnel	16
Plan de gestion des risques	18
Projets du portefeuille des projets prioritaires.....	19
Annexe 1 : Démarche de production du PTN	20
Annexe 2 : Définition des initiatives au schéma de la feuille de route	23

Message du sous-ministre ou du PDG

J'ai le plaisir de déposer le Plan de transformation numérique 2023-2027 du ministère de la Sécurité publique et des organismes sous la gouverne de la dirigeante de l'information de notre ministère, et ce, conformément aux exigences de la *Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement*.

Élaboré au terme d'une démarche participative, ce plan soutient la planification et les orientations stratégiques du ministère. Il regroupe les ambitions et les initiatives qui guideront les efforts collectifs de transformation pour les quatre prochaines années. Ce plan permettra de poser les fondations solides, mais surtout requises pour assurer le virage numérique du ministère et du gouvernement.

Je tiens à remercier les nombreuses personnes au sein de l'organisation et des organismes liés qui ont contribué à l'élaboration de ce plan de transformation numérique. Je remercie également tous ceux et celles qui, par leurs efforts, collaboreront fièrement au rehaussement de la maturité numérique du ministère, pour le plus grand bénéfice de nos employés et des citoyens.

Vision de la transformation numérique

Principes directeurs

Le ministère de la Sécurité publique a pour mission d'assurer la sécurité du Québec par la prévention, l'intervention et le partenariat. Pour sa mise en œuvre, le ministère peut compter sur des employés engagés qui partagent les valeurs de fiabilité, d'intégrité, d'engagement, de respect, de solidarité ainsi qu'une ambition constante d'innovation. Cette dernière démontre l'importance que le ministère accorde aux méthodes novatrices et modernes, à l'adaptabilité et l'agilité de ses actions, ce qui dénote son ouverture aux nouvelles propositions. Face aux défis liés au contexte dans lequel il évolue, le ministère considère que cette valeur devrait orienter la manière dont il aborde et réalise sa mission chaque jour.

Propulsée par la pandémie, la démarche du plan de transformation numérique arrive à point dans un contexte organisationnel voué à la transformation et représente un véhicule indispensable pour accélérer l'atteinte des objectifs stratégiques du ministère.

L'environnement organisationnel est venu conditionner l'identification des principes directeurs qui guident l'élaboration du plan de transformation numérique et sa mise à jour :

- Les défis à relever pour soutenir la transformation de l'État (référentiel du gestionnaire-leader de la fonction publique) :
 - ✓ la gestion des personnes et des équipes,
 - ✓ la performance,
 - ✓ l'innovation et l'expérimentation,
 - ✓ la participation citoyenne,
 - ✓ la pensée numérique,
 - ✓ le développement durable;
- Les impacts de la pandémie et le travail en mode hybride;
- Les difficultés d'attraction et de fidélisation, dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre;
- Les enjeux apparaissant au Plan stratégique 2023-2027, desquels découlent les orientations et les objectifs établis pour les quatre prochaines années :
 - ✓ un Québec plus sécuritaire,
 - ✓ des services adaptés, simples et modernes au bénéfice de nos clients,
 - ✓ un environnement de travail stimulant, mobilisateur et sain;

Empreint d'humilité et de réalisme, le ministère reconnaît son niveau de maturité numérique et définit des principes directeurs qui mettent les bases nécessaires à la réinvention de ses modèles d'affaires :

- La transformation numérique met de l'avant l'expérience humaine, tant utilisateur qu'employé, au profit de la performance organisationnelle.
- La sécurité de l'information est au cœur de nos actions et nous permet de devenir un ministère résilient et cyberprotégé.
- L'appropriation des pratiques numériques maximise l'atteinte des objectifs organisationnels.
- L'adoption d'une démarche itérative et incrémentale dans un environnement propice à l'expérimentation permet d'innover et de créer de la valeur rapidement et en continu vers l'atteinte des cibles de performance déterminées.
- L'intelligence d'affaires nous permettra de définir des cibles, de les suivre et de les mesurer afin d'améliorer notre expérience client et employé.

- Le développement d'une vision systémique de l'organisation et de son écosystème favorise la communication, la réutilisation et l'interopérabilité.
- La collaboration et la co-construction sont au service de l'intérêt commun.

Intrants nécessaires à la vision organisationnelle

Par sa vision organisationnelle, présentée dans le plan stratégique 2023-2027, le ministère aspire à

un Québec où chaque citoyen et citoyenne est en sécurité

Cette vision traduit l'engagement du ministère et de ses équipes à concentrer leurs efforts autour de mesures et d'actions susceptibles d'assurer la sécurité de chaque individu et d'avoir un effet concret pour tous.

Les intrants ayant servi à l'élaboration de cette vision sont les suivants :

- Intrants gouvernementaux : les priorités gouvernementales, les objectifs gouvernementaux de transformation numérique et de sécurité de l'information, les 18 pratiques numériques, les enjeux relatifs au développement durable;
- Intrants ministériels : l'analyse des contextes externe et interne, l'analyse de la maturité numérique du ministère de la sécurité publique (MSP) par le Radar numériQc, le Programme de transformation globale et les 13 portraits personnalisés de transformation qui identifient les actions de transformation en cours et à venir dans les secteurs d'affaires du ministère et les organismes.

Vision organisationnelle de la transformation numérique

La vision organisationnelle de la transformation numérique du ministère :

s'approprier les pratiques numériques pour innover tous ensemble au profit de l'expérience employé, client et partenaire

Arrimage au plan stratégique

La transformation numérique de nos sociétés influence directement les organisations et pousse à une réflexion sur les services rendus par l'administration publique.

Le ministère travaille activement, dans ce contexte, à la modernisation de ses pratiques et de sa culture, à la transformation numérique de ses services et à la modernisation de ses milieux de travail.

Cette transformation numérique passe par un changement de culture organisationnelle mettant, entre autres, l'innovation de l'avant. De l'optimisation de services centraux tels que le service d'aide aux sinistrés à l'introduction de nouvelles technologies dans la résolution de problématiques, comme avec les bracelets antirapprochements, le ministère reconnaît l'importance de mettre l'innovation au centre de sa culture organisationnelle.

C'est dans ce contexte que le Plan de transformation numérique du ministère s'inscrit. Il vise à planifier les initiatives permettant d'atteindre les grands objectifs de transformation sur quatre ans en alignement aux orientations du Plan stratégique 2023-2027 :

Orientation 1 : Miser sur la prévention, la recherche et l'innovation

Pour soutenir ses objectifs de sécurité, le ministère compte faire preuve d'ingéniosité dans l'ensemble de ses domaines d'affaires. Il mettra sur la prise en charge proactive et la prévention des problématiques auxquelles il fait face, sur l'utilisation efficace des données et des résultats de recherche ainsi que sur le soutien et la promotion de l'innovation.

Orientation 2 : Agir de manière concertée avec nos partenaires

Répondre aux différentes menaces découlant de l'évolution de la criminalité, adapter les interventions aux besoins spécifiques aux clientèles vulnérables et au contexte social actuel pose des défis importants et complexes. Le ministère ne peut y répondre seul. Pour faire du Québec un endroit plus sécuritaire pour tous, il doit agir de manière concertée avec ses partenaires. L'amélioration de la communication et la cohérence d'actions avec ces derniers sont incontournables au vu du rôle de leader de l'organisation.

Orientation 3 : Mieux répondre aux besoins de nos clientèles de façon responsable

Le ministère souhaite mesurer le degré de satisfaction de ses diverses clientèles et de celles de ses partenaires à l'égard des services offerts ou rendus. Ces mesures permettront de constater le niveau de performance des actions menées et l'adéquation de ces dernières avec ce qui est attendu par la population en matière de sécurité, de qualité de services et de pratiques responsables. Les informations tirées de ces exercices et l'interprétation qui en sera faite permettront d'améliorer les services. Une attention particulière sera portée aux considérations environnementales, sociales et culturelles et à la notion de transparence.

Orientation 4 : Placer les personnes au cœur de nos actions

En misant sur une expérience employé améliorée et le développement des talents de chacun, le ministère souhaite à la fois soutenir la performance, ainsi que favoriser l'attraction et la fidélisation du personnel. L'amélioration de l'expérience employé, comme expérience globale du milieu de travail, visera à créer un environnement de travail favorisant la santé, le bien-être, la mobilisation et l'efficacité.

Ambitions de l'organisation

Ambitions d'affaires

Appuyées sur le diagnostic de maturité numérique du ministère résultant de l'exercice du Radar numériQc, les ambitions identifiées relatent les changements souhaités au terme des quatre prochaines années :

Ambition 1 : Offrir des services adaptés, simples, sécuritaires et modernes en mettant les utilisateurs et les partenaires à contribution

- Nous faisons participer les utilisateurs et utilisatrices qui bénéficieront de nos services pour s'assurer de mieux les comprendre et d'adapter nos services à leurs besoins évolutifs;
- Nous tenons compte de l'expérience de l'utilisateur du début à la fin;
- Nous évaluons et gérons les risques liés à la sécurité de l'information;
- Nous rendons les interventions administratives et de sécurité plus efficaces et efficientes grâce à la coordination et la collaboration avec les partenaires.

Ambition 2 : Innover et livrer de la valeur en continu

- Nous créons un climat propice à l'innovation en facilitant l'expérimentation et en encourageant la collaboration et la co-construction à l'échelle organisationnelle;
- Nous assurons une veille sur les pratiques, les méthodes, les outils et les solutions émergentes tout en nous inspirant de ce qui existe de mieux, ou de ce qui s'avère le plus prometteur, dans le contexte d'aujourd'hui;
- Nous adoptons une approche agile dans la conception de nos services pour livrer de la valeur en continu.

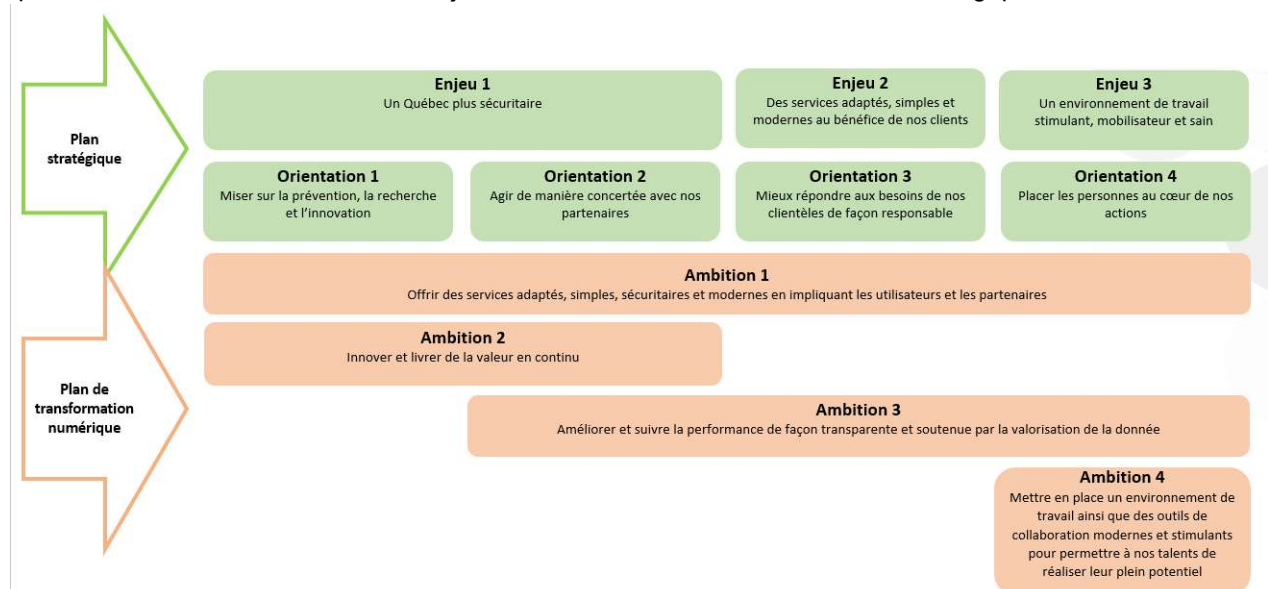
Ambition 3 : Améliorer et suivre la performance de façon transparente et soutenue par la valorisation de la donnée

- Nous faisons preuve d'humilité et de transparence dans les constats et les actions qui permettront de rehausser notre performance;
- Nous mesurons la performance de nos services et nous les améliorons avec des outils de traitement des données qui appuient la prise de décisions;
- Nous disposons d'indicateurs clés de mesure de performance de nos services numériques et nous les suivons pour nous améliorer en continu;
- Nous diffusons dans l'écosystème nos données à haut potentiel de réutilisation en données ouvertes.

Ambition 4 : Mettre en place un environnement de travail ainsi que des outils de collaboration modernes et stimulants pour permettre à nos talents de réaliser leur plein potentiel

- Nous offrons un environnement qui favorise la collaboration entre les membres des équipes;
- Nous encourageons le travail en équipe multidisciplinaire qui allie des expertises complémentaires dans la conception de services numériques.

L'exercice du Radar numériQc sera le moyen privilégié pour suivre et mesurer l'atteinte de ces ambitions qui soutiennent clairement les enjeux et les orientations du Plan stratégique du ministère :



Bénéfices

Le ministère réalise actuellement des travaux visant à mettre en place son cadre de gestion des bénéfices. En plus de répondre au *Cadre gouvernemental de gestion des bénéfices des projets en ressources informationnelles*, cette initiative vise à appuyer l'identification et l'estimation des bénéfices des projets grâce à un processus et une méthodologie éprouvée, tout en assurant le suivi de leur matérialisation.

D'abord, les bénéfices attendus par la réalisation de notre première ambition concernent principalement l'amélioration des services. Effectivement, le fait d'impliquer les utilisateurs du début à la fin pour mieux les comprendre et adapter nos services à leurs besoins évolutifs permettra d'améliorer la satisfaction des utilisateurs et des partenaires et de rehausser la qualité des services rendus.

Concernant notre deuxième ambition, les bénéfices attendus touchent principalement l'évolution de la culture organisationnelle. En créant un climat propice à l'innovation, nous favorisons la collaboration organisationnelle et nous améliorons l'agilité organisationnelle pour une plus grande création de valeur.

Pour notre troisième ambition, les principaux bénéfices attendus touchent autant l'amélioration des services que le rehaussement de la performance organisationnelle et gouvernementale. En mesurant la performance de nos services, nous sommes en mesure d'appliquer les améliorations requises, et ce, grâce aux outils de traitement des données qui appuient la prise de décisions. Le suivi des indicateurs clés de mesure de performance de nos services numériques, nous permet d'améliorer en continu ces derniers. Et finalement, nous pourrions diffuser dans l'écosystème nos données à haut potentiel de réutilisation pour davantage d'occasions d'intégration des services interorganisations.

Les bénéfices attendus par la réalisation de notre quatrième ambition concernent principalement l'amélioration de l'expérience employé par le développement de la main d'œuvre dans un environnement adapté et stimulant.

Finalement, l'automatisation des processus dans plusieurs projets majeurs du ministère permettra de réduire les coûts associés à l'exploitation des solutions mises en place, et ce, par la baisse du nombre de ressources qui y sont affectées.

Feuille de route de la transformation numérique

Schéma de la feuille de route

La vision organisationnelle de la transformation numérique du ministère s'inscrit dans notre feuille de route, qui vise à intégrer des pratiques numériques novatrices pour améliorer l'expérience des employés, des clients et des partenaires. En parfaite cohérence avec le Plan stratégique 2023-2027, cette feuille de route met l'accent sur les orientations et les ambitions d'affaires mentionnées précédemment. Ces orientations sont appuyées par des initiatives spécifiques visant à fournir des services sécurisés et performants, tout en promouvant la transparence et l'amélioration continue. Elle détaille les actions envisagées pour atteindre nos objectifs de transformation.

En somme, cette feuille de route guide le ministère vers une transformation numérique cohérente et ambitieuse, axée sur l'innovation, la collaboration et l'amélioration constante des services.

Feuille de route de la transformation numérique

Inscrire le nom de l'organisme public

En date du 15 juin 2024

Ministère de la Sécurité publique

Inscrire le nom du portefeuille ministériel

Sécurité publique



Québec

Plan stratégique		Plan de transformation numérique				Thématique de l'initiative								Horizon de mise en œuvre																											
Orientations	Objectifs stratégiques	Ambitions d'affaires	Initiatives	3PGTN	Mission	Société	Culture	Compétences	Gouvernance	Données	Cybersécurité	R&D	Autre	2023				2024				2025				2026				2027				2028							
														T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
1 Miser sur la prévention, la recherche et l'innovation	1.1 Un Québec plus sécuritaire	1.1.1 Offrir des services adaptés, simples, sécuritaires et modernes en mettant les utilisateurs et les partenaires à contribution	1.1.1.1 Modernisation des dossiers correctionnels	X		X																																			
			1.1.1.2 Optimisation du service d'aide aux sinistrés	X	X																																				
			1.1.1.3 Outil de mise en œuvre de la Loi sur la sécurité civile	X	X																																				
			1.1.1.4 Informatisation des données en sécurité incendie et télécommunications d'urgence	X	X																																				
1 Miser sur la prévention, la recherche et l'innovation	1.1 Un Québec plus sécuritaire	1.1.4 Mettre en place un environnement de travail ainsi que des outils de collaboration modernes et stimulants pour permettre à nos talents de réaliser leur plein potentiel	1.1.4.1 Modernisation des outils permettant la collecte de statistiques policières		X					X																															
			2.1.1 Adhérer à la stratégie de transformation numérique responsable		X		X	X																																	
			2.1.2 Innover et livrer de la valeur en continu					X																																	
			2.1.3 Améliorer et suivre la performance de façon transparente et soutenue par la valorisation de la donnée						X																																
2 Agré de manière concertée avec nos partenaires	2.1 Un Québec plus sécuritaire	2.1.2 Innover et livrer de la valeur en continu	2.1.2.1 Mettre en place une stratégie d'interopérabilité						X																																
			2.1.3.1 Déployer les bases pour mieux valoriser les données du MSP								X																														
			2.1.3.2 Mettre en place un mécanisme de gouvernance de projet uniforme								X																														
			2.1.3.3 Accompagner la haute direction pour assumer un leadership en TN qui assure le respect de la portée des initiatives										X	X																											
3 Mieux répondre aux besoins de nos clientèles de façon responsable	3.2 Des services adaptés, simples et modernes au bénéfice de nos clients	3.2.1 Offrir des services adaptés, simples, sécuritaires et modernes en mettant les utilisateurs et les partenaires à contribution	3.2.1.1 Consolidation des centres de traitement informatique en infonuagique			X																																			
			3.2.1.2 Refonte du système de gestion des expertises judiciaires					X																																	
			3.2.1.3 Initiative					X																																	
			3.2.1.4 Initiative					X																																	

Plan stratégique		Plan de transformation numérique				Thématique de l'initiative								Horizon de mise en œuvre																								
Orientations	Objectifs stratégiques	Ambitions d'affaires	Initiatives	3PGTN	Mission	Soutien	Culture	Conformité	Gouvernance	Données	Cybersécurité	R&D	Autre	2023				2024				2025				2026				2027				2028				
														T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1
			3.2.1.5	Elaborer une démarche pour répondre aux besoins d'accessibilité numérique		X		X																														
			3.2.1.6	Augmenter la performance environnementale				X																														
			3.2.1.7	Optimiser les processus qui sont alignés avec les priorités organisationnelles			X																															
			3.2.1.8																																			
			3.2.1.9																																			
			3.2.1.10	Cartographier et définir les services du MSP		X	X																															
			3.2.1.11	Cartographier et définir les capacités d'affaires (fonctions/pratiques) de l'organisation		X	X		X																													
			3.2.1.12	Mettre en place le plan de matérialisation des bénéfices					X																													
			3.2.1.13										X																									
3	Mieux répondre aux besoins de nos clientèles de façon responsable	3.2	Des services adaptés, simples et modernes au bénéfice de nos clients	3.2.2	Innové et livré de la valeur en continu		X	X																														
			3.2.2.1	Se donner une vision d'évolution des produits et services avec cibles en continu		X	X																															
			3.2.2.2	Elaborer une démarche d'accompagnement itérative et incrémentale pour les initiatives			X		X																													
			3.2.2.3	Elaborer une stratégie de déploiement de l'agilité			X																															
			3.2.2.4				X					X																										
			3.2.2.5	Partager et diffuser en continu la modernisation de nos outils internes			X			X																												
3	Mieux répondre aux besoins de nos clientèles de façon responsable	3.2	Des services adaptés, simples et modernes au bénéfice de nos clients	3.2.3	Améliorer et suivre la performance de façon transparente et soutenue par la valorisation de la donnée				X																													
			3.2.3.1	Déployer la priorisation des projets			X		X																													
			3.2.3.2	Poursuivre le déploiement de la démarche en gestion de la performance organisationnelle			X																															
4	Placer les personnes au cœur de nos actions	4.3	Un environnement de travail stimulant, mobilisateur et sain	4.3.1	Offrir des services adaptés, simples, sécuritaires et modernes en mettant les utilisateurs et les partenaires à contribution			X	X																													
			4.3.1.1	Définir le cadre d'intervention ou la stratégie en expérience utilisateur			X	X																														
			4.3.1.2	Monter et diffuser la vitrine de bons coups et apprentissages à partager et réutiliser à l'interne et à l'externe				X																														
4	Placer les personnes au cœur de nos actions	4.3	Un environnement de travail stimulant, mobilisateur et sain	4.3.4	Mettre en place un environnement de travail ainsi que des outils de collaboration modernes et stimulants pour permettre à nos talents de réaliser leur plein potentiel				X	X																												
			4.3.4.1	Structurer les pratiques en gestion du changement (GDC) et accroître l'accompagnement offert aux équipes projet			X	X																														
			4.3.4.2	Déployer la stratégie du développement du leadership et des talents				X	X																													
			4.3.4.3	Déployer une démarche d'expérience employée				X	X																													

Évolution des compétences et de la culture organisationnelles

Pour soutenir le rehaussement de sa maturité numérique, le ministère mise sur l'acquisition de compétences clés liées à chacune des ambitions énoncées précédemment :

- 1) La consolidation et le développement de réflexes et d'habitudes sécuritaires, responsables et éthiques en matière d'utilisation des technologies numériques dans la conception et l'amélioration des services basés sur l'expérience client;
- 2) La mobilisation des compétences transversales à l'univers numérique en matière de communication, de collaboration, d'analyse, de résolution de problèmes, de créativité, d'agilité, etc.;
- 3) Le développement des compétences liées à la prise de décisions appuyée par la donnée, l'utilisation et la réutilisation de la donnée, la sécurité de l'information, la gouvernance transparente, la gestion de projet, la gestion de risques calculée;
- 4) La consolidation et la mobilisation des habiletés technologiques de base pour l'utilisation des outils de collaboration, de partage d'information et des systèmes et applications fournis par le ministère et les partenaires externes en optimisant leur utilisation.

Le développement et la consolidation de ces compétences permettront d'améliorer les éléments de culture organisationnelle suivants :

L'alignement stratégique

En considérant les orientations, les politiques et les directives gouvernementales et ministérielles dans les plans tactiques et opérationnels propres à chaque secteur d'affaires.

La cohérence dans l'offre de services à la clientèle

En assurant un service numérique de bout en bout.

L'orientation client

En mettant les besoins des personnes au centre des préoccupations pour livrer de la valeur rapidement et en continu.

La standardisation

En misant sur la documentation et la standardisation continues des processus d'affaires pour davantage de cohérence et d'autonomie des secteurs d'affaires.

La gestion de la donnée

En ancrant les bonnes pratiques en matière de gestion de la donnée et en profitant des occasions qu'offre l'intelligence d'affaires pour renforcer la gestion axée sur les résultats. En valorisant les données à fort potentiel pour soutenir la prise de décisions.

La transparence

En favorisant la connaissance des processus par tous et en tirant profit des données partagées pour éliminer les silos.

L'innovation

En faisant de l'innovation l'affaire de tous et en créant un environnement propice à l'expérimentation pour ainsi mieux répondre aux besoins des clients, des partenaires et des citoyens.

Le leadership transformationnel

En créant un environnement de travail propice à l'apprentissage, à la collaboration et à l'expérimentation pour relever les défis de transformation en s'inspirant du *Profil du gestionnaire public québécois et du référentiel québécois des compétences du futur*.

Contributions aux initiatives de simplification des services directs aux citoyens et aux entreprises

La feuille de route permettra au ministère de contribuer à la simplification des services directs aux citoyens :

En matière de simplicité :

- La simplification de l'information partagée au citoyen permettra de rendre nos services plus accessibles et conviviaux;
- La définition des différentes clientèles et de leurs besoins permettra d'avoir une compréhension commune des différents types de personnes composant les clientèles et d'identifier leurs grands besoins (ex. : persona organisationnel visant à faciliter l'identification à haut niveau des personnes ciblées par les différents services et projets de l'organisation);
- La cartographie et la définition des services, des processus d'affaires et des parcours clients permettront au ministère de faire évoluer ses processus en fonction des besoins de la clientèle, mais aussi grâce à un portrait global pour cibler les occasions d'intégration interprocessus pour maximiser son efficacité de bout en bout;
- L'inventaire des services à numériser permettra d'offrir des services et des produits contextuels, pertinents et orientés vers les utilisateurs. Il facilitera la traçabilité du service de bout en bout pour mieux cibler les zones d'amélioration;
- La vision d'évolution des produits et services et l'identification des cibles en continu faciliteront la transformation de nos pratiques et de nos processus selon les occasions numériques tout en normalisant nos façons de faire;
- La mise en œuvre du mandat de gouvernance et de la valorisation de la donnée permettra :
 - ✓ Agir de façon proactive et en prévention pour davantage d'efficacité et d'efficience,
 - ✓ Rendre disponibles au citoyen toutes les informations pertinentes à sa situation pour faciliter sa compréhension des différents aspects liés au service utilisé, et aussi lui permettre de prendre des décisions éclairées.

En matière d'accessibilité :

- La démarche pour répondre aux besoins d'accessibilité numérique facilitera un accès égalitaire aux personnes ayant des limitations visuelles, auditives, motrices et cognitives.

En matière d'adaptabilité :

- La collecte et l'analyse des données sur le client et son environnement permettront d'apporter une offre de services proactive et adaptée à sa réalité;
- La poursuite du principe de conception adaptative réactive favorisera une meilleure proximité avec la réalité du client;
- La cohérence d'actions du ministère avec ses partenaires dans les services offerts facilitera la vie du citoyen.

Par la mise en œuvre de ces différentes initiatives structurantes, le ministère simplifiera grandement les services rendus aux citoyens.

Voici deux projets importants qui considèrent déjà certaines bonnes pratiques en matière de simplification des services et qui contribuent activement à la mission du ministère :

Le projet Vigilance :

- [REDACTED]
- Partenariat avec le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCC) pour l'intégration de données cartographiques prévisionnelles permettant d'illustrer l'étendue des zones potentiellement inondées avec les profondeurs d'eau atteintes;
- Meilleur soutien aux intervenants de la sécurité civile dans la préparation et la réponse aux inondations;
- Amélioration de l'expérience utilisateur par une refonte de la navigation et de la présentation du contenu ainsi que par l'application du système de design gouvernemental permettant d'uniformiser le visuel avec les différents services gouvernementaux;
- Affichage de données scientifiques sous forme d'informations vulgarisées, simples et accessibles aux citoyens leur permettant d'être mieux informés des risques d'inondation à proximité de leur lieu de résidence;
- À terme, communications en continu grâce à un service de notifications d'alerte aux citoyens pour les informer dans les zones à risque.

Le projet d'optimisation des services d'aide aux sinistrés [REDACTED] :

- Accès en ligne pour les sinistrés à un portail contenant leurs dossiers de réclamation et leur état d'avancement pour davantage d'autonomie et de transparence;
- Simplification des façons de faire;
- Disponibilité des services en ligne pour toutes les clientèles;
- Diminution de la saisie manuelle d'informations pour les sinistrés et les employés;
- Réduction des délais de traitement des dossiers par l'optimisation des processus et l'automatisation de tâches administratives.

Gouvernance et gestion de données numériques gouvernementales

La gouvernance et la gestion des données gouvernementales contribuent à la mise en œuvre de la vision et des ambitions d'affaires du PTN de multiples façons.

D'abord, le ministère compte tirer profit des initiatives gouvernementales en matière de gestion des données numériques. La concrétisation de la vision autour de la gouvernance et de la valorisation des données permettra d'atteindre les visées ministérielles, lesquelles sont en cohérence avec les orientations gouvernementales en la matière.

Des efforts sont déjà entrepris en ce sens pour identifier les sources officielles de données, cibler le potentiel de bonification de celles-ci, inventorier les données ministérielles et gouvernementales, cartographier des flux de services transversaux et les fondations numériques, etc.

En matière de mobilité des données, le ministère exploite déjà les données numériques de différents partenaires, et particulièrement celles du MELCC dans le cadre du projet Vigilance. Plusieurs autres projets d'envergure au ministère tels qu' [REDACTED] et [REDACTED] bénéficieront des avantages qu'offre le partage de données numériques gouvernementales.

En matière de valorisation interne des données, le ministère poursuit ses efforts visant à permettre l'utilisation du plein potentiel de la donnée. Les bonnes pratiques de gestion de la donnée sont déjà identifiées et leur application couvrira l'entièreté du cycle de vie de celles-ci. Parmi les bonnes pratiques :

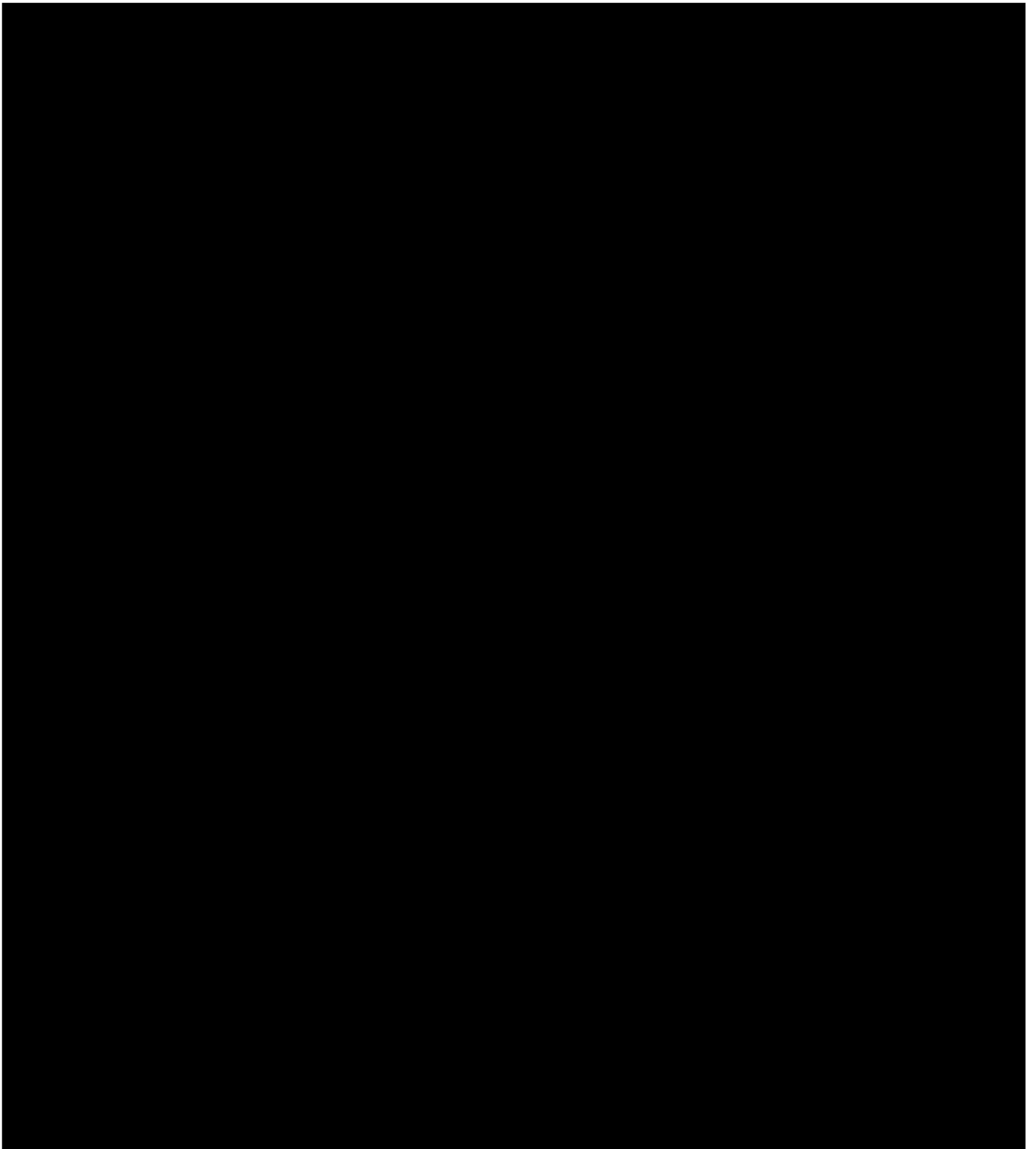
- valeur d'affaires : on collecte uniquement les données nécessaires au travail;
- référencement et traçabilité de la donnée;
- rigueur dans la saisie initiale;
- harmonisation sémantique dans le ministère.

Le ministère place la donnée au cœur des initiatives visant à améliorer la qualité des services et à accroître la performance organisationnelle. La stratégie ministérielle de valorisation de la donnée tend ultimement à soutenir une planification et une prise de décisions éclairées par le biais :

- de tableaux de bord équilibrés et pilotables;
- d'une aide à la décision en proactivité;
- des analyses prédictives et prospectives;
- des fonctions d'alerte par des seuils et des cibles de performance.

En matière de valorisation externe, nous pouvons citer le projet Vigilance, un modèle en fait de partage d'information inter organisme pour créer de la valeur directe pour le citoyen. Les pratiques exemplaires de ce projet ont d'ailleurs été présentées à la journée NumériQC du 21 février 2023.

Finalement, l'inventaire de l'information du ministère est en cours et le flux d'information sera aussi documenté. Ces intrants seront cruciaux pour connaître nos données, et ainsi maximiser la valorisation et le partage tant à l'interne qu'à l'externe, le tout pour favoriser l'atteinte de nos objectifs stratégiques.



Mécanismes de concrétisation de la transformation numérique

Plan organisationnel de main-d'œuvre et de formation

Le ministère est à une étape d'analyse et de développement des pratiques en matière de planification stratégique des talents et de la formation. Tout d'abord, en lien avec la planification de la main-d'œuvre, de nombreuses initiatives sont en cours au sein des différents secteurs de l'organisation pour déterminer les risques actuels et les besoins futurs en matière de talents. Plusieurs secteurs travaillent actuellement à définir des profils de compétences particuliers pour les postes clés du ministère et des projets porteurs. Des outils pour encadrer le transfert d'expertise et des initiatives pour développer la relève de gestion suivent leur cours actuellement dans certains secteurs. Tout en déployant le plan de transformation numérique, le ministère continuera le développement en continu de ses initiatives en lien avec la gestion des talents en ayant comme objectif d'élargir les bonnes pratiques en la matière à l'ensemble du ministère dans les années à venir. Intégrant et valorisant les notions liées à la transformation numérique gouvernementale, le ministère ajustera ses initiatives en suivant l'évolution de sa maturité numérique afin de demeurer en cohérence avec celle-ci. Le ministère favorise ainsi une approche par petits pas pour faire cheminer progressivement son personnel dans la transformation numérique.

D'autre part, en lien avec la formation, le Système de gestion des apprentissages (SGA), destiné à l'ensemble du ministère, viendra soutenir les ambitions de la transformation numérique en centralisant les activités de formation et les parcours d'apprentissage en un outil unique, tout en mettant à profit les savoirs interdisciplinaires. Pour assurer le développement des compétences, le ministère dispose d'une équipe qui agit pour le rôle-conseil auprès de ses secteurs afin d'assurer une cohérence à l'interne. Cette équipe a aussi la charge du développement du leadership et des talents et déploie une démarche globale en matière de développement des compétences au ministère. Ce dernier met beaucoup l'accent sur le développement des compétences puisqu'il s'agit d'un appui majeur à la transformation numérique du gouvernement. Cet aspect étant parmi nos priorités stratégiques RH, le ministère effectuera un suivi assidu de ce dossier tout en maintenant la cohérence avec son plan de transformation numérique.

Finalement, voici quelques-uns des moyens concrets qui permettront aux employés et aux gestionnaires du MSP d'acquérir et de développer les connaissances et les compétences nécessaires pour relever les défis que pose l'arrivée du numérique :

- Profiter de l'offre de formations proposée par l'Académie de transformation numérique sur différentes thématiques telles que :
 - ✓ l'expérience utilisateur,
 - ✓ l'Agilité,
 - ✓ la gestion de projet,
 - ✓ la gestion innovante,
 - ✓ la cybersécurité et cyberdéfense,
 - ✓ la sécurité de l'information,
 - ✓ le développement technologique;
 - ✓ ...
- Déployer différents parcours d'apprentissage complémentaires et cohérents à l'échelle organisationnelle sur différentes thématiques telles que :
 - ✓ le leadership,
 - ✓ la gestion du changement,
 - ✓ la performance,

- ✓ l'amélioration continue,
 - ✓ la gestion intégrée des risques,
 - ✓ l'agilité,
 - ✓ la gestion de projet,
 - ✓ l'expérience utilisateur,
 - ✓ l'innovation;
- Déployer des communautés de praticiens et praticiennes pour favoriser le codéveloppement par le partage de défis, d'expériences, de modèles et d'outils pour s'appropriier ensemble les pratiques numériques. Les membres de ces communautés approfondiront leurs connaissances en interagissant sur une base continue et à long terme. Ils développeront ensemble des connaissances et des compétences qui leur permettront de devenir des ambassadeurs du « être numérique » à l'échelle organisationnelle tout en permettant de démocratiser les différentes expertises numériques.

Plan de changement organisationnel

[REDACTED]

- un portefeuille de projets qui excède la capacité de l'organisation;
- la duplication des systèmes déployés dans les différents secteurs d'affaires;
- la difficulté d'appuyer la prise de décisions sur une information de gestion fiable et facilement accessible;
- [REDACTED];
- les enjeux importants d'attraction et de fidélisation du personnel, particulièrement en lien avec la main-d'œuvre spécialisée en TI.

Notre destination :

Le rehaussement de notre maturité numérique par l'atteinte des ambitions d'affaires au terme des quatre années de planification.

Le principe directeur :

Unir les efforts pour atteindre des objectifs communs ayant une valeur stratégique pour l'organisation.

Les objectifs de la stratégie :

- Favoriser la mobilisation collective dans l'appropriation des nouvelles pratiques numériques à l'échelle organisationnelle;
- Concrétiser et consolider les changements profonds et les bénéfices anticipés de façon durable;
- Minimiser les conséquences humaines et organisationnelles à court, moyen et long termes considérant les multiples changements;
- Préserver une expérience employé positive de manière globale.

Les leviers :

Développement du leadership et des talents

Différentes initiatives sont en cours pour moderniser l'approche ministérielle en développement du leadership et des talents. Ces initiatives seront déployées progressivement simultanément au plan de transformation numérique et viendront soutenir la réalisation de celui-ci. Il est aussi prévu de

poursuivre la centralisation des formations et des activités d'apprentissage sur le SGA du ministère à laquelle tous les secteurs peuvent se connecter pour déposer du contenu. Cette initiative permettra de favoriser le développement des compétences numériques pour l'ensemble du personnel.

Expérience employé

En déployant l'expérience employé, le ministère s'assure de mettre en place un environnement favorable à la mobilisation du personnel permettant de soutenir le plan de transformation numérique et de pérenniser les initiatives implantées. Stimulant le personnel, l'expérience employé permettra de propulser le potentiel organisationnel et d'optimiser l'innovation au sein de cette dernière.

Gestion du changement/Sensibilisation et implication du personnel

D'autre part, la mise en place d'un cadre de pratiques et d'une équipe spécialisée en gestion du changement permettra d'uniformiser la qualité globale de la formation offerte sur les projets du ministère. Un objectif spécifique à la gestion du changement est de s'assurer que chaque projet de développement numérique est accompagné d'un plan de formation adéquat et cohérent avec les orientations ministérielles. Cette équipe soutiendra également les projets sur les volets des communications et de la sensibilisation, qui seront primordiaux pour la réussite de notre transformation.

Innovation

Le déploiement de l'offre de soutien en innovation accélérera la mise en œuvre d'initiatives innovantes à l'échelle organisationnelle. Par exemple, l'implantation de cellules d'innovation ainsi que la création d'une voie rapide pour l'expérimentation permettront de stimuler la créativité en limitant les risques, en ciblant mieux les investissements porteurs et en développant une culture organisationnelle qui valorise l'innovation pour tous et au quotidien.

Mesure des résultats et suivi de la performance des indicateurs de maturité numérique

Afin de progresser sur le continuum qu'amène le changement culturel, le ministère a répertorié toutes les initiatives qui contribueront à la performance de sa maturité numérique. Celles-ci sont encadrées et suivies par les différents secteurs qui les ont sous leur responsabilité, ceux-ci intègrent les nouvelles pratiques au fur et à la mesure aux initiatives porteuses en termes de transformation numérique au Ministère de la Sécurité Publique.

Communication et promotion

La communication de nos avancées de transformation permettra de partager les connaissances et les bonnes pratiques, de briser les silos entre les différents secteurs et de créer un engouement pour la transformation à l'échelle organisationnelle. De plus, la communication à l'externe permettra de faire rayonner le ministère et de démontrer qu'il participe fièrement à l'évolution d'un État moderne, agile et accessible. En 2024, certaines de nos actions ont déjà porté leurs fruits, et nous avons eu l'occasion de présenter la conférence « *Les services correctionnels du Québec : transformation numérique à l'Horizon* », à la communauté ministérielle, dans le cadre de l'Événement Public NumériQC.

Considérant le contexte actuel du ministère, il sera important d'accorder une attention particulière au rehaussement des compétences en gestion de projet ainsi qu'en gestion du changement, ce qui permettra de faciliter la réalisation des nombreuses initiatives pour maximiser la retombée des bénéfices associés à l'atteinte des ambitions.

Plan de gestion des risques

Pour la version 2023 de notre Plan de Transformation Numérique, le MSP avait fait le choix, dans une optique d'arrimage stratégique et de cohérence, de suivre trois risques présents dans le Plan Stratégique (PS) 2019-2023.

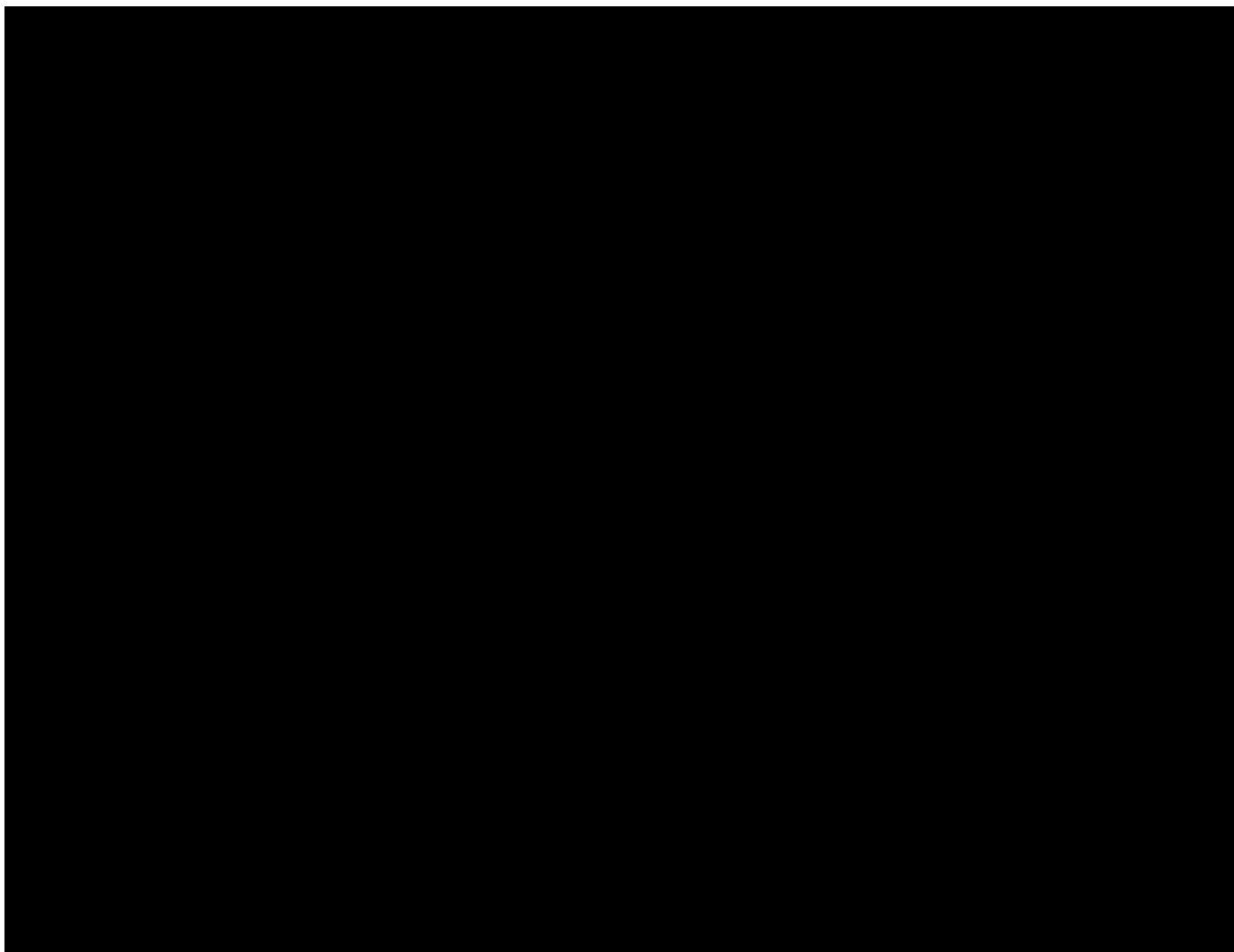
Ces risques étaient déjà suivis au niveau organisationnel, avec un plan de mitigation bien défini et en place. Toutefois pour l'année financière 2024-2025, en raison de la nouvelle démarche du PS 2023-2027, le plan de traitement de ces trois risques a été fermé.

À la place, un nouveau risque organisationnel, lié spécifiquement à la transformation numérique, a été identifié et est sur le point d'être évalué et traité :

Risque	Catégorie du risque	Énoncé du risque
RS4	Stratégique	Réalisation de la transformation numérique

Des nouveaux risques opérationnels découleront de ce risque stratégique, en cohérence avec les objectifs spécifiques de la transformation numérique, et ce, d'ici le 31 mars 2025.

Projets du portefeuille des projets prioritaires



Annexe 1 : Démarche de production du PTN

Depuis les deux dernières années, le mouvement de transformation s'opère au ministère. Que ce soit par le lancement du Programme de transformation globale (PTG) ou par la création de la Direction générale de l'innovation et de la transformation (DGIT), le ministère démontre une réelle volonté de se transformer et de déployer dans l'organisation de nouveaux réflexes associés notamment au virage numérique. Depuis le jour 1, les travaux des équipes en soutien à la transformation du ministère et des organismes se réalisent dans une optique collaborative et mobilisatrice sur la base des trois grands axes transformationnels du PTG :

- la modernisation de nos pratiques et de notre culture;
- la transformation numérique de nos services;
- la modernisation de nos milieux de travail.

C'est dans ce contexte que le présent Plan de transformation numérique s'inscrit comme un levier permettant de planifier, de structurer et de mettre en place les initiatives de transformation du ministère pour les quatre prochaines années.

Dans le cadre de l'élaboration de son Plan de transformation numérique, le ministère a utilisé la démarche souple, participative et itérative que voici :

1) Recensement des informations disponibles

Les informations disponibles ont été rassemblées et analysées pour alimenter la réflexion et bien comprendre le contexte actuel.

2) Alignement et cohérence organisationnelle

Plusieurs ateliers de travail ont été réalisés avec les représentants de la Planification stratégique, du Programme de transformation globale et du Plan de transformation numérique. Il était important de s'assurer d'avoir une compréhension commune des travaux respectifs et de leurs interdépendances pour coconstruire la vision et les ambitions de la transformation numérique de manière qu'elles soutiennent les orientations de la planification stratégique. Les efforts investis dans ces rencontres d'arrimage ont permis d'aligner les discours de ces trois grands dossiers majeurs qui orienteront les efforts de transformation du ministère pour les quatre prochaines années :

- les orientations du Plan stratégique sont soutenues par les ambitions du PTN;
- les ambitions du PTN sont associées aux 18 pratiques numériques et soutenues par 27 initiatives;
- les initiatives identifiées au PTN impliquent des activités qui seront réalisées par les équipes.

Finalement, les mandats et les projets porteurs identifiés dans le Plan stratégique et le PTG serviront de véhicules pour appliquer les pratiques numériques pour avoir des gains rapides permettant de rehausser la maturité numérique du ministère.

Tableau récapitulatif des orientations guidant l'élaboration des ambitions d'affaires du PTN

Planification stratégique (orientations)				
Miser sur la prévention, la recherche et l'innovation	Agir de manière concertée avec nos partenaires	Mieux répondre aux besoins de nos clientèles de façon responsable		Placer les personnes au cœur de nos actions
Radar numérique (3 axes et 18 pratiques numériques)				
		Axe 1 : Adaptabilité aux utilisateurs Expérience utilisateur ✓ Comprendre l'utilisateur ✓ Tenir compte de l'expérience du début à la fin Qualité des services numériques ✓ Viser la cohérence et la constance ✓ Offrir un service simple et accessible Intégration du numérique ✓ Privilégier l'interaction en ligne ✓ Déployer des services numériques de bout en bout Responsabilité sociale ✓ Déployer des services pour toutes et tous ✓ Assurer la sécurité de l'information et la PRP ✓ Concevoir de façon éthique et durable	Axe 2 : Performance organisationnelle Conception des services numériques ✓ Livrer de la valeur rapidement et améliorer en continu ✓ Choisir les méthodologies et les technologies modernes ✓ Privilégier la réutilisation et l'interopérabilité Évaluation de la performance ✓ Valoriser l'utilisation des données ✓ Mesurer la performance pour appuyer les décisions Gouvernance numérique ✓ Confirmer et respecter la portée ✓ Démontrer une gouvernance transparente	Axe 3 : Expérience employé Expérience-employé ✓ Bâtir une équipe multidisciplinaire et un environnement adapté ✓ Former en continu et au bon moment
Programme de transformation globale (besoins communs tirés des 13 portraits personnalisés de transformation)				
✓ Innover dans nos façons de faire	✓ Miser sur le développement de nos partenariats internes et externes	✓ Moderniser les communications avec notre clientèle et faciliter l'accès à nos services ✓ Enrichir la sécurité de l'information	✓ Développer notre culture de performance ✓ Moderniser nos outils internes ✓ Optimiser les processus, les pratiques et les façons de faire ✓ Moderniser les cadres légaux et réglementaires ✓ Accentuer la valorisation de la donnée	✓ Placer l'humain au cœur de ses actions et de son développement ✓ Maximiser l'utilisation des nouveaux outils de travail collaboratifs ✓ Offrir un environnement de travail stimulant et mobilisant
Les 4 ambitions d'affaires préliminaires du PTN				
1) Offrir des services adaptés, simples, sécuritaires et modernes en impliquant les utilisateurs et les partenaires 2) Innover et livrer de la valeur en continu 3) Suivre la performance de façon transparente et soutenue par la valorisation de la donnée 4) Mettre en place un environnement de travail ainsi que des outils de collaboration modernes et stimulants pour permettre à nos talents de réaliser leur plein potentiel				

3) Consultation des parties prenantes

Plus de 60 rencontres de consultation avec plus de 80 personnes ont été réalisées avec :

- les secteurs d'affaires du MSP et les organismes¹ relevant du ministre pour :
 - ✓ s'assurer que les secteurs s'identifient aux ambitions du PTN;
- Les expertises transversales² pour :
 - ✓ définir des cibles réalistes à atteindre sur quatre ans,
 - ✓ identifier les initiatives qui permettront d'atteindre ces cibles.

4) Intégration et rédaction

Dans une approche de collaboration et de coconstruction, plusieurs partenaires ayant des intérêts et des points de vue différents ont été mis à contribution pour remplir les différentes sections du livrable, ce qui contribue à la richesse de cette démarche collective et concertée.

5) Communication des travaux et ajustements

Tout au long de la démarche d'élaboration du PTN, les travaux ont été présentés en continu auprès d'une multitude d'acteurs provenant de secteurs et de niveaux hiérarchiques différents tels que :

- le SM et les SMA;
- les présidents d'organismes;
- les gestionnaires du Comité stratégique du Programme de transformation globale;
- les gestionnaires de différents comités de gestion;
- les professionnels de la Tribune de collaboration ministérielle;
- les représentants du MCN.

La récolte des commentaires et des suggestions a permis d'ajuster les travaux en continu pour produire un livrable concret, stratégique et représentatif des besoins de l'organisation.

6) Appréciation des résultats

L'exercice du Radar numériQc sera réalisé annuellement pour apprécier la progression de la maturité du ministère pour effectuer les mises à jour nécessaires au PTN. De plus, les expertises transversales et les clientèles seront consultées en continu pour déceler les occasions susceptibles de faciliter la transformation numérique du ministère.

7) Révision du PTN

Le PTN sera révisé annuellement pour réaligner les ambitions et les initiatives selon l'évolution des priorités organisationnelles et gouvernementales, ce qui permettra de rehausser la pertinence et la qualité de cette première mouture du PTN pour le ministère.

¹ Les 9 organismes relevant du ministre



² Les 14 expertises transversales

Il s'agit des représentants de plusieurs expertises provenant de différents secteurs de l'organisation qui se mobilisent pour la transformation numérique de nos services et qui favorisent une dynamique d'intelligence collective dans l'atteinte des objectifs stratégiques du ministère.

- ❖ DGRITN : Expérience utilisateur, agilité, architecture d'entreprise, sécurité de l'information, gouvernance des projets, valorisation de la donnée, architecture applicative, bureau de projet RI
- ❖ DPAC : Amélioration continue, performance, gestion des risques
- ❖ DGRH : Gestion du changement, développement des compétences
- ❖ DCMAA : Développement durable

Annexe 2 : Définition des initiatives au schéma de la feuille de route

Initiatives	Descriptions
Modernisation des dossiers correctionnels [REDACTED]	Ce programme vise à se conformer à la Loi sur le système correctionnel du Québec, à optimiser la performance organisationnelle et à améliorer la qualité des services correctionnels par la création d'un dossier unique via le développement d'une vision numérique 360° du contrevenant, peu importe le système d'information utilisé.
Optimisation du service d'aide aux sinistrés [REDACTED]	Ce projet vise à simplifier, à moderniser et à adapter la prestation de services aux sinistrés, notamment par un passage à une administration numérique et la modernisation du Programme général d'indemnisation et d'aide financière (PGIAF).
Modernisation des outils permettant la collecte de statistiques policières	Refonte de la solution informatique permettant la collecte d'information policières et de statistique criminelles.
Outil de mise en œuvre de la Loi sur la sécurité civile [REDACTED]	Ce projet vise à développer une plateforme centrale pour aider les municipalités dans leur diagnostic de risques pour la mise en œuvre de l'ensemble des exigences de la Loi sur la sécurité civile révisée. Ce système permettra le suivi en temps réel des activités en matière de sécurité civile aux échelles locale, régionale et provinciale.
Informatisation des données en sécurité incendie et télécommunications d'urgence	Ce projet vise à fournir un nouvel outil d'aide précieux pour la gestion adéquate des déclarations des incendies pour l'ensemble des données des pompiers, destiné aux autorités appropriées pour répondre à leurs obligations et aux intervenants du milieu.

Consolidation des centres de traitement informatique en infonuagique

Le programme vise à regrouper la majorité des données dans l'infonuagique, améliorant ainsi la sécurité et l'efficacité du traitement et du stockage des informations. Ce programme permet d'optimiser le traitement et le stockage des données, d'améliorer la sécurité et d'accélérer la transformation numérique.

Refonte du système de gestion des expertises judiciaires

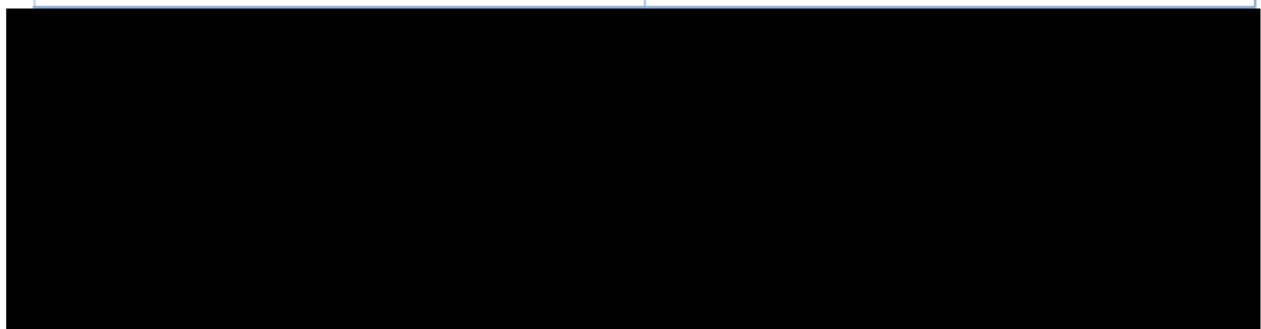
Le projet vise à moderniser l'infrastructure informatique obsolète du Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale (LSJML). Actuellement, le système en place présente plusieurs lacunes majeures qui entravent son efficacité opérationnelle. La refonte du système vise donc à remédier à ces problèmes en mettant en place une infrastructure informatique plus flexible, capable de s'adapter aux besoins évolutifs du LSJML et de renforcer sa capacité à fournir des expertises judiciaires de qualité.

Optimiser les processus qui sont alignés avec les priorités organisationnelles

L'initiative vise à identifier, à analyser et à améliorer les processus internes afin de garantir qu'ils soutiennent efficacement les objectifs stratégiques de l'organisation.

Cartographier et définir les services du MSP	Cette initiative consiste à créer un inventaire complet de tous les services offerts par le MSP. Cela implique de documenter les processus, les flux de travail, les parties prenantes et les dépendances associées à chaque service.
Cartographier et définir les capacités d'affaires (fonctions/pratiques) de l'organisation	Cette initiative implique de dresser un inventaire détaillé des capacités d'affaires, telles que les processus opérationnels, les pratiques de gestion, les compétences technologiques et les ressources humaines, afin de comprendre les fondations sur lesquelles repose le MSP, afin de faciliter la planification stratégique et la mise en œuvre de projets d'amélioration.
Mettre en place le plan de matérialisation des bénéfices	L'initiative s'inscrit dans la volonté de l'État de garantir une gestion efficace des bénéfices des projets en ressources informationnelles. En adoptant le Cadre gouvernemental de gestion des bénéfices, cette initiative vise à encadrer la gestion des bénéfices des projets qualifiés, définir les bénéfices attendus de ces projets, et suivre la performance de l'organisation en termes de bénéfices planifiés par rapport à ceux réellement obtenus lors de la réalisation d'un projet.
Élaborer une démarche d'accompagnement itérative et incrémentale pour les initiatives	L'initiative vise à développer un cadre de soutien continu pour les projets en adoptant une approche itérative, où les initiatives sont mises en œuvre par étapes, permettant des ajustements et des

	améliorations au fur et à mesure de leur progression.
Élaborer une stratégie de déploiement de l'agilité	Cette initiative cherche à intégrer les principes agiles au sein du MSP, elle comprend l'évaluation des besoins, la formation des équipes, la définition de nouveaux processus de travail, et la mise en place de méthodes agiles adaptées, dans le but d'améliorer l'efficacité, la flexibilité et la collaboration.



Partager et diffuser en continu la modernisation de nos outils internes	Cette initiative engage une démarche proactive de partage et de diffusion constante des avancées dans la modernisation de nos outils internes. En mettant l'accent sur la transparence et la collaboration, elle vise à encourager une culture d'innovation où les employés sont invités à contribuer et à tirer parti des nouveaux outils et processus.
Poursuivre le déploiement de la démarche en gestion de la performance organisationnelle	L'initiative vise à continuer le déploiement de notre démarche en gestion de la performance organisationnelle. En mettant l'accent sur l'alignement des objectifs et la rétroaction continue, elle renforce notre capacité à atteindre l'excellence opérationnelle.
Adhérer à la stratégie de transformation numérique responsable	En privilégiant l'innovation éthique, la durabilité environnementale et la protection des données, cette initiative assure que notre transition numérique contribue positivement à la société et à l'environnement.
Mettre en place une stratégie d'interopérabilité	L'initiative vise à favoriser l'intégration fluide des systèmes et des données, elle améliore l'efficacité opérationnelle et renforce la collaboration entre les

	organismes publics, permettant ainsi une meilleure prise de décision et une innovation accrue.
Déployer les bases pour mieux valoriser les données du MSP	Cette initiative vise à mettre en place les fondations technologiques et organisationnelles nécessaires pour améliorer la valorisation des données. Cela inclut le développement de systèmes de collecte, de stockage et d'analyse de données robustes, ainsi que la création de politiques et de processus pour assurer la qualité, la sécurité et la gouvernance des données. L'objectif est de permettre une utilisation plus efficace des données pour prendre des décisions stratégiques, innover et améliorer les performances.
Mettre en place un mécanisme de gouvernance de projet uniforme	L'initiative vise à élaborer et mettre en œuvre des normes, des processus et des outils pour la gestion de projet qui seront uniformément appliqués à travers toute l'organisation. Cela comprend l'établissement de rôles et de responsabilités clairs, la définition de méthodologies de gestion de projet, la mise en place de processus de suivi et de rapports standardisés.
Accompagner la haute direction pour assumer un leadership en TN qui assure le respect de la portée des initiatives	L'initiative consiste à fournir un accompagnement ciblé à la haute direction pour qu'elle puisse exercer un leadership efficace dans la transformation numérique de l'organisation, en veillant à ce que les initiatives respectent la portée définie et contribuent aux objectifs stratégiques et de la TN.
Élaborer une démarche pour répondre aux besoins d'accessibilité numérique	Cette initiative vise à développer une approche systématique pour répondre aux besoins d'accessibilité numérique, garantissant que les services sont accessibles à tous.
Augmenter la performance environnementale	L'initiative cherche à renforcer l'impact environnemental positif de l'organisation à travers l'adoption de pratiques écoresponsables et de solutions innovantes pour la préservation de l'environnement.

Se donner une vision d'évolution des produits et services avec cibles en continu	Cette initiative consiste à définir une vision stratégique pour l'évolution continue des produits et services, en établissant des objectifs à court et à long terme tout en restant flexibles pour s'adapter aux changements du marché et aux retours des clients.
Déployer la priorisation des projets	L'initiative vise à instaurer un système efficace de priorisation des projets, permettant d'identifier et de hiérarchiser les projets les plus cruciales pour l'atteinte des objectifs stratégiques.
Définir le cadre d'intervention ou la stratégie en expérience utilisateur	Cette initiative consiste à élaborer un cadre d'intervention ou une stratégie centrée sur l'expérience utilisateur, afin d'optimiser l'interaction des citoyens avec les différents services offerts par l'organisation, améliorant ainsi leur satisfaction et leur expérience globale.
Monter et diffuser la vitrine de bons coups et apprentissages à partager et réutiliser à l'interne et à l'externe	L'initiative vise à créer et promouvoir une plateforme mettant en lumière les succès et les leçons apprises, à partager et à réutiliser tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'organisation, favorisant ainsi l'échange de connaissances et l'innovation.
Structurer les pratiques en gestion du changement (GDC) et accroître l'accompagnement offert aux équipes projet	Cette initiative consiste à formaliser les pratiques de gestion du changement et à renforcer le soutien apporté aux équipes projet, afin de faciliter une transition efficace et harmonieuse lors de la mise en œuvre de changements organisationnels.
Déployer la stratégie du développement du leadership et des talents	L'initiative vise à mettre en œuvre une stratégie de développement du leadership et des talents, mettant un accent particulier sur le renforcement des compétences en transformation numérique à tous les échelons de l'organisation. Son but est de former et de promouvoir les compétences essentielles pour favoriser la progression professionnelle et améliorer la performance.
Déployer une démarche d'expérience employée	Cette initiative vise à améliorer le bien-être et la satisfaction des employés en mettant en place des stratégies et des outils visant à comprendre et à

	améliorer leur expérience au travail. Cela inclut l'écoute active des employés, la mise en œuvre de changements organisationnels et culturels, ainsi que des actions concrètes pour renforcer le lien entre l'organisation et ses collaborateurs, favorisant ainsi un environnement de travail plus positif et productif.
--	--

